

**LE JOURNAL DE L'ABONNEMENT**  
 Edition Bi-Hebdomadaire  
 Un an d'avance \$1.00 | 6 mois \$0.50  
 EDITION HEBDOMADAIRE  
 Un an \$3.00 | 6 mois \$1.50  
 Rédigé en Collaboration.

# LE SORELLOIS

Salle de lecture Assemblée  
Législative de Québec

**TARIF DES ANNONCES**  
 Première insertion (par ligne) 10 cts  
 Chaque insertion subséquente 5 cts  
 Avis de naissance, mariage ou décès 25 cts  
 Prix réduits pour annonces à long terme  
 avec réclames, etc., etc.  
 W. S. MORGAN, Dir.-Gérant.

23<sup>ème</sup> ANNÉE

SOREL -- VENDREDI, 14 MARS 1902

No 95

## Voleurs Philanthropes

Où la philanthropie ne va-t-elle pas se nicher ?  
 L'autre jour, on arrêtait un cambrioleur et on l'emmenait au poste. En le fouillant, on trouva sur lui d'abord quelques pinceaux, puis, à la stupéfaction du commissaire, un bistouri et tout un assortiment d'instruments chirurgicaux.

—Vous avez donc dévalisé un chirurgien? demanda le magistrat à l'homme arrêté.  
 —Non, répondit-il, ces instruments m'appartiennent!

Et il expliqua longuement qu'ils lui servaient à recoudre les pantalons qu'il avait involontairement un peu trop dé cousus.

Un monsieur s'avancant sans défiance; l'opérateur lui mottait la main au collet.

—Au vol...! s'écriait la victime dont la voix était aussitôt étouffée par un solide baillon.  
 —Mon ami, disait alors le voleur, tenez-vous tranquille, de grâce, pendant que je vous dévalise; Hein!... vous ne voulez pas?... Il faut jouer du surin!... Il lui donnait un coup de couteau.

Cette fois, le récalcitrant tombait évanoui sur le sol.  
 L'aimable voleur se penchait sur sa victime, lui prenait sa montre, son portefeuille, son porte-monnaie.....

Lorsqu'il ne trouvait plus rien dans les poches, il saisissait le bras du monsieur et lui tâta le pouls.

—Heureusement, il vit encore; murmura l'assassin apitoyé; d'abord, ôtons-lui ce baillon.

Il l'enlevait et soufflait de l'air dans la bouche du patient.  
 —Ah! maintenant, voyons de coup de surin... Où a-t-il porté?... sur la cuisse... Bon!

Il sondait la plaie anxieusement.  
 —Elle n'est point mortelle! Il tirait de la charpie et pansait la plaie.

—Maintenant, avec quelques jours de repos, il n'y paraîtra plus...Dors tranquillement, mon bonhomme, jusqu'à la prochaine ronde de gardiens de la paix; elle ne saurait tarder à arriver... une fois que je serai parti.

Du reste, si l'on en croit les gazettes, ce cas ne serait pas isolé, la philanthropie est à l'ordre du jour chez les voleurs de profession.

Il est, paraît-il, question dans le monde de la haute pègre, de fonder une caisse de retraite pour des volés malheureux.

Les plus éminents praticiens, ayant remarqué que ce sont toujours à peu près les mêmes journaux qui se laissent voler, ces philanthropes se sont fortement émus de cette inégalité dans la répartition de l'impôt du vol.

C'est pour y remédier qu'ils ont songé à fonder la caisse en question.

La société des voleurs philanthropes, toutes les fois qu'elle se verrait dans l'obligation de dévaliser un coffre-fort, laisserait à la place de l'or et des billets de banque un bon pour une pension de retraite en rapport avec l'importance du butin.

On deviendrait volé en retraite à l'âge de soixante ans, les vols de campagne compteraient double.

Cette caisse de retraite des volés pauvres est appelée à rendre de grands services.

Il est même à souhaiter que, suivant cet exemple, les banquiers qui ont l'habitude de détourner les pauvres ogos au coin de la Bourse, foudroyent une caisse semblable pour encourir leurs victimes mises à sec: — la caisse des ogos en retraite.

JULES DESMOLINS.

## UN PRINCE DANS UNE CHAUDIERE

Le mari de la reine Wilhelmine, que l'on n'a guère ménagé, ces temps derniers, à propos d'histoires plus ou moins authentiques, s'efforce de conquérir la popularité, qui semble le fuir, en se montrant d'une extrême simplicité. C'est ainsi que, de temps en temps, il se rend sans le moindre appareil dans quelque établissement industriel ou dans un musée, qu'il visite en détail, en ayant l'air de s'y intéresser fort.

L'autre jour, il est allé de cette façon à Amsterdam, sans le dire à personne, et s'est rendu à la fabrique royale de machines et de matériel de chemins de fer et de marine.

Il avait déjà parcouru plusieurs ateliers, quand il arriva dans celui où sont fabriquées les chaudières.

Le prince fut très intéressé par leurs énormes dimensions et voulut descendre dans l'une d'elle, destinée à un nouveau paquebot appelé "Java", afin de voir comment on rive à la force hydraulique. Pendant l'opération, le couvercle de la chaudière fut renversé, mais quand le prince voulut sortir, c'est en vain qu'on chocha à le soulever. Le mari de la reine Wilhelmine resta ainsi prisonnier pendant un bon quart d'heure, jusqu'au moment où l'on se décida à pratiquer dans une des parois de la chaudière un trou suffisant pour laisser passer un homme.

C'est par cette ouverture que sortit le prisonnier, et il sortit en souriant. Les directeurs de l'usine, les ingénieurs et les ouvriers étaient fort étonnés de ce qui venait de se passer; mais, en voyant le prince sourire, ils furent tout à fait rassurés. Ce sourire a beaucoup fait pour la popularité du prince-consort à Amsterdam.

—Heureusement, il vit encore; murmura l'assassin apitoyé; d'abord, ôtons-lui ce baillon.

Il l'enlevait et soufflait de l'air dans la bouche du patient.

—Ah! maintenant, voyons de coup de surin... Où a-t-il porté?... sur la cuisse... Bon!

Il sondait la plaie anxieusement.

—Elle n'est point mortelle! Il tirait de la charpie et pansait la plaie.

—Maintenant, avec quelques jours de repos, il n'y paraîtra plus...Dors tranquillement, mon bonhomme, jusqu'à la prochaine ronde de gardiens de la paix; elle ne saurait tarder à arriver... une fois que je serai parti.

Du reste, si l'on en croit les gazettes, ce cas ne serait pas isolé, la philanthropie est à l'ordre du jour chez les voleurs de profession.

Il est, paraît-il, question dans le monde de la haute pègre, de fonder une caisse de retraite pour des volés malheureux.

Les plus éminents praticiens, ayant remarqué que ce sont toujours à peu près les mêmes journaux qui se laissent voler, ces philanthropes se sont fortement émus de cette inégalité dans la répartition de l'impôt du vol.

C'est pour y remédier qu'ils ont songé à fonder la caisse en question.

La société des voleurs philanthropes, toutes les fois qu'elle se verrait dans l'obligation de dévaliser un coffre-fort, laisserait à la place de l'or et des billets de banque un bon pour une pension de retraite en rapport avec l'importance du butin.

On deviendrait volé en retraite à l'âge de soixante ans, les vols de campagne compteraient double.

Cette caisse de retraite des volés pauvres est appelée à rendre de grands services.

Il est même à souhaiter que, suivant cet exemple, les banquiers qui ont l'habitude de détourner les pauvres ogos au coin de la Bourse, foudroyent une caisse semblable pour encourir leurs victimes mises à sec: — la caisse des ogos en retraite.

JULES DESMOLINS.

que, évêque de Chicoutimi, 53 ans.

Mgr Maxime Decelle, évêque de St-Hyacinthe, 53 ans.

Mgr Emile Joseph Légal, évêque de Pogle, coadjuteur de St-Albert, 53 ans.

Mgr F. Patrick McEvay, évêque de Londres, 50 ans.

Mgr Médard Emard, évêque de Valleyfield, 49 ans.

Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, 47 ans.

Mgr Adolphe Langevin, O. M. I., archevêque de St-Boniface, 47 ans.

Mgr Augustin Dentenville, évêque de New-Westminster, 45 ans.

Mgr Joseph-Herman Brunault, évêque du Tabuna, coadjuteur de Nicolet, 45 ans.

Mgr Timothy Casey, évêque de St-Jean, 42 ans.

Mgr Gabriel Breynat, O. M. I., élu évêque titulaire d'Achamye et vicaire apostolique de Mackenzie, 35 ans.

## Bonheur dans le mariage

Le problème ancien, mais toujours d'actualité, sur la manière d'être heureux en ménage, est sûrement celui qui tracasse le plus le cerveau humain.

Les personnes ayant convolé en justes noces, aussi bien que celles à la veille de franchir la zone dangereuse cherchent avec une anxiété facile à comprendre le remède au mal qui ronge tant de familles.

A tout bien considérer, la félicité domestique dépend de peu de choses: l'observation des quelques règles qui suivent l'assurent d'une manière pleine et entière.

L'homme et la femme ne devraient jamais avoir de secrets l'un dans l'autre sans cependant entrer dans les détails insignifiants qui causeraient plutôt de l'ennui.

La femme devrait empêcher son mari de sortir, en lui procurant, à la maison même, les distractions qu'il cherche en dehors.

Le mari devrait encourager sa femme et l'égayer en se montrant intéressé aux affaires domestiques.

La femme devrait cultiver son esprit et se tenir au courant des affaires du jour afin d'être une compagne pour son mari.

L'homme devrait partager son argent d'une manière équitable; donner à sa femme la moitié de son salaire, et en économiser un quart.

La femme devrait toujours recevoir son mari avec un sourire de contentement, à son retour à la maison.

L'homme ne devrait jamais négliger, après le mariage, les petites attentions qu'il prodiguait à la femme pendant le temps des fiançailles.

La femme devrait toujours être bien mise, se maintenir jeune et belle, afin d'attirer son mari.

L'homme devrait toujours accompagner sa femme, et s'en montrer content; lorsque celle-ci désire aller dans la société ou dans quelque place d'amusement.

Finalement la femme devrait être l'ange du foyer et concentrer son intérêt sur son mari et ses enfants.

## A Louer

Deux magnifiques bureaux dans la nouvelle bâtisse du Sorelois rue Prince—Aussi grande salle de 45 x 25 pds. Le tout pourvu des améliorations modernes.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Sorelois.—juo.

## Une Visite à l'Hopital.



En visitant les différents hôpitaux de nos villes, on est surpris d'y voir la majorité des personnes qui souffrent, se compte parmi les femmes qui souffrent de quelques maladies propres à leur sexe.

Ces femmes, lorsqu'elles sont entrées à l'hôpital ont subi un examen et le chirurgien en charge leur a dit qu'il leur fallait une opération.

Au point de vue de l'opérateur, ces opérations réussissent généralement, ce qui veut dire que la femme meurt rarement sous le couteau, et qu'après des semaines et des mois de convalescence, sa santé et ses forces lui reviennent en partie.

Elle retourne chez elle quelquefois guérie, mais le plus souvent pour voir ses troubles et ses douleurs revenir dès qu'elle reprend ses occupations.

Voici ce qui arrive à la femme qui laisse s'accroître des troubles qui lui paraissent d'abord insignifiants; elle paie sa négligence d'une opération grave et pleine de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Elle retourne chez elle quelquefois guérie, mais le plus souvent pour voir ses troubles et ses douleurs revenir dès qu'elle reprend ses occupations.

Voici ce qui arrive à la femme qui laisse s'accroître des troubles qui lui paraissent d'abord insignifiants; elle paie sa négligence d'une opération grave et pleine de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Elle retourne chez elle quelquefois guérie, mais le plus souvent pour voir ses troubles et ses douleurs revenir dès qu'elle reprend ses occupations.

Voici ce qui arrive à la femme qui laisse s'accroître des troubles qui lui paraissent d'abord insignifiants; elle paie sa négligence d'une opération grave et pleine de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

Ces phrases ne sont pas écrites avec l'intention de censurer les hôpitaux, car ces institutions sont des merveilles d'efficacité et de perfection, mais elles sont écrites pour attirer l'attention sur les troubles graves et pleins de dangers, et ceci au mieux aller, car parfois les résultats sont moins favorables et la terminaison de ces troubles peut être fatale.

## BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé.....\$1,000,000  
 Fonds de Réserve..... 750,000

Lettres de crédit circulaires émises à ce bureau et payables dans tous les pays du monde.

Dépôts reçus et intérêts accordés.  
 Traités vendus et collectés sur toutes les principales villes du Canada et des Etats-Unis.

ARGENTIN  
 Français, Anglais et Américain  
 ACHETE ET VENDU.

Succursale à Sorel  
 Coin des Rues du ROI et GEORGE  
 J. F. F. Boulaie, gérant  
 TELEPHONE BELLE No 9.

## CARTES D'AFFAIRES

L. N. ST-MARTIN,  
 S. B. LL. B.  
 NOTAIRE.

33, Rue George, Sorel,  
 Résidence: 101 RUE PHILIPS.

Argent à Prêter. — Assurance  
 FEU ET VIE.  
 4 Octobre 1901.—la.

WURTELE & LACROIX  
 AVOCATS  
 Bureau de la Seigneurie de Sor.-I.  
 90 Rue du Roi, Sorel

C. J. C. Wurtele, B. C. L. T. Lacroix  
 E. A. D. MORGAN  
 AVOCAT

Chambres Nos 204 et 206.  
 Bâtisse de la New-York Life. Montre  
 15 septembre 1899.—a.

A. P. Vanasse  
 AVOCAT,  
 Etude, au-dessus des bureaux du  
 Télégraphe, de l'Express, etc.

Bloc Vanasse,  
 Près de la Banque d'Hochelaga  
 RUE GEORGE—SOREL, P. Q.

A. A. MONDOU  
 NOTAIRE.  
 AGENCES Générales d'Assurance  
 Feu et Vie

—o—  
 ARGENT à PRÊTER à 5 et 6 1/2  
 Pierreville, P.Q.

DR. W. O. PICHETTE  
 L. D. S.  
 CHIRURGIEN-DENTISTE,  
 104 et 106 RUE AUGUSTA  
 SOREL

Porte voisine de M le Dr Fleury  
 Les bureaux seront ouverts de 8 hrs  
 m. à 8 hrs p. m.  
 Sorel, 6 Oct. 1899.—

CARLETON HOTEL  
 Sorel, P. Q.

ALF. LACOUTURE, Prop  
 TOUT L'AMEUBLEMENT DE CITE MAI  
 SON EST RENOUVELÉ A SEPT.

Magnifiques salons, salle à dîner splendide, Chambres à coucher avec bons lits, Belle Salle d'échantillons.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX  
 PRIX POPULAIRES.  
 25 Places d'Écuries.

## Banque Molson

Incorporée par Acte du Parlement, 1854  
 Bureau Principal..... Montréal  
 Capital payé..... \$2,000,000.00  
 Fonds stable..... 2,100,000.00

SUCCURSALE A SOREL,  
 —RUE DU ROI—  
 J. FERD MOREAULT  
 GÉRANT

Dépôts reçus et intérêt accordé; Collections sollicitées et remise de fonds immédiats. Traités fournis sur toutes les principales villes du Dominion et des Etats-Unis. Lettres de Crédits dans toutes les parties du pays et du monde entier. Argent anglais et américain acheté et vendu.

COMMUNICATIONS PAR TÉLÉPHONE

## Pour réussir à bien teindre

Il faut Deux Choses

1er.—Une bonne teinture.  
 2ème.—Les instructions quant à la manière de teindre—etc.

# Déménagement

Nous avons transporté les bureaux et l'atelier du "Sorelois" dans la nouvelle maison Morgan, rue Prince, en face du Bureau de Poste, où nos amis et clients sont cordialement invités à venir nous voir.

## LE "SORELOIS"

Imprimé et publié par La Compagnie d'Imprimerie Richelieu W. G. M. MORGAN Directeur Gérant Maison MORGAN, rue Prince. VENDREDI, 14 MARS 1902.



S. G. Mgr Maxime Decelles.

Le neuvième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Decelles a été célébré avec beaucoup d'éclat, mercredi et jeudi, à St-Hyacinthe.

Mercredi soir, au séminaire, les élèves ont joué avec beaucoup de succès la belle tragédie intitulée Connor O'Neil, ou "L'Irlande sous Edouard VI".

Dans les entr'actes, la fanfare a joué ses meilleurs morceaux.

MM. SS. les évêques Decelles, Gravel, Larocque, un grand nombre de prêtres et plusieurs citoyens de la ville assistaient à cette soirée.

Hier matin, à la cathédrale, une messe pontificale a été chantée par Mgr Decelles, assisté de MM. les chanoines O'Donnell comme prêtre assistant; P. X. Jeannotte et J. C. Bernard comme diacres d'honneur, MM. les abbés Lemay et Louis Raymond remplissant l'office de diacre et sous-diacre d'office.

MM. SS. Gravel et Larocque, ainsi qu'un grand nombre de prêtres du diocèse et des diocèses voisins, étaient présents. Un grand banquet, donné à l'évêché, fut le couronnement de ces fêtes solennelles.

Nous prions Sa Grandeur de vouloir bien, à l'occasion de cet anniversaire, agréer nos respectueux hommages.

## Petites Notes

Madame Dumesnil, la femme du premier ministre de la Colombie Anglaise, a reçu une lettre anonyme, l'avertissant que si elle ne gardait pas son mari chez lui, on le tuerait. Le premier ministre a remis la lettre à la police et ne s'en est plus occupé davantage.

Mme Ross, épouse de l'honorable M. G. W. Ross, premier ministre d'Ontario, est décédée mercredi matin, subitement.

Mme Ross était revenue récemment d'Ottawa, où elle avait assisté à un grand nombre de cérémonies, à l'occasion de l'ouverture du parlement, et rien ne faisait prévoir sa mort.

M. Urbain Ledoux, consul des Etats-Unis à Trois-Rivières de consul de premier grade vient d'être élevé au rang par le gouvernement américain, pour le récompenser du zèle qu'il a apporté à développer les relations commerciales entre les Etats-Unis et le district de Trois-Rivières, au cours de ces dernières années. Trois-Rivières occupait

la quatrième place parmi les villes canadiennes, au point de vue du chiffre des affaires entre le Canada et les Etats-Unis. A l'avenir, M. Ledoux retirera \$2,000 de salaire par année.

Un accident de chemin de fer est arrivé, vers 8.30 heures, hier matin, à Saint-Hubert.

Le train de Montréal, qui était parti à 8 heures pour St-Hyacinthe, attendait, à Saint-Hubert, sur la voie de rencontre, le train local de Saint-Hyacinthe.

On prétend qu'une partie des wagons ne se seraient pas trouvés sur la bonne voie. Toujours est-il qu'en faisant la rencontre, la locomotive enfonça dans le wagon à fumer de l'autre train.

Persone, heureusement, ne fut dangereusement blessé. Les plus gravement blessés sont M. Pierre Boudriaux, de Saint-Bruno, et M. Meunier conducteur de tramways, à Montréal.

Plusieurs wagons, cependant, ont été renversés de la voie.

Les voyageurs ont été tellement effrayés qu'ils n'ont pas voulu remonter dans le train. Quant à ceux en destination de Montréal, ils ont continué leur route dans le wagon à bagage.

Le syndicat Webb a versé entre les mains du Canada Atlantique un million de dollars comme garantie de sa bonne foi dans ses négociations pour l'achat de ce chemin de fer.

Le conseil du Board of Trade de Montréal, à une assemblée tenue mercredi, a adopté les résolutions suivantes, concernant le projet de construction d'un pont sur le Saint-Laurent :

"Que le conseil du "Board of Trade" de Montréal est d'opinion que l'expansion du commerce de Montréal demande des communications plus avantageuses entre l'île de Montréal et la Rive Sud du Saint-Laurent.

"Que le conseil considère que le temps est venu de s'occuper sérieusement de la question de construire un pont en face de Montréal, vu les besoins croissants de cette ville, avec passage réservé aux convois de chemins de fer, aux piétons et aux voitures.

Le conseil, ayant eu l'opportunité d'examiner les plans de la "Montreal Bridge Company," est d'opinion que l'entreprise mérite d'être soigneusement étudiée par les gouvernements d'Ottawa et de Québec, et par le gouvernement municipal de Montréal; mais que tout en contribuant au succès de l'entreprise, le gouvernement et la ville doivent voir à ce que le public soit amplement protégé contre les taxes supplémentaires de péage, et que, d'après la charte de la compagnie, toutes les compagnies de chemin de fer soient sur un pied égal dans l'usage du pont.

M. Bissonnette, député de Montcalm à la législature de Québec, a proposé mardi, qu'un comité composé de l'honorable M. Turgeon et de MM. Allard, Daignault, Cherrier, Caron, Tourigny et Bissonnette soit formé pour les raisons suivantes.

1. Faire une étude critique de la loi actuelle régissant les sociétés de secours mutuels et de bienfaisance dans cette province, et rechercher les moyens de l'améliorer.

2. Examiner les projets ou systèmes nouveaux d'administration qui pourront être soumis au dit comité et à la Chambre.

3. Enfin, prendre en considération tout ce qui se rapporte aux sociétés de secours mutuels et de bienfaisance, à leur administration et aux garanties qu'elles peuvent offrir à leurs membres, aux porteurs de polices et à tous autres intéressés.

Cette motion a été adoptée, après avoir été amendée par l'adjonction, à ce comité, du trésorier de la province et de M. Chicoyne, député conservateur, sur la proposition de l'hon. M. Turgeon, qui a fait remarquer que

l'opposition n'était pas représentée dans le comité proposé par M. Bissonnette.

Mercredi, M. Perrault, député du comté de Chambly, a présenté à l'Assemblée Législative de Québec les résolutions suivantes :

"Que dans l'opinion de cette chambre, les revenus attribués aux provinces par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord sont insuffisants pour leur permettre de faire face aux besoins du service public, et en même temps de donner l'aide nécessaire à la colonisation, à l'agriculture, au développement de nos industries et à l'amélioration de notre système éducationnel.

"Que l'interprétation donnée à diverses clauses de la constitution a mis en danger l'existence de nos institutions; et

"Que le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces devraient être invités à se joindre au gouvernement de la province de Québec, pour demander au parlement du Royaume-Uni d'apporter à l'acte fédératif des modifications destinées à changer la base sur laquelle est calculé le subside fédéral, à assurer aux provinces un contrôle exclusif sur leurs propriétés publiques et sur les chemins de fer dans leurs limites, à leur permettre d'imposer des droits d'exportation sur les produits de leurs forêts et de leurs mines, et à conférer au gouvernement de la Grande-Bretagne le droit de dévaster des îles provinciales exercé maintenant par celui du Canada."

Il a d'abord exposé les rapports entre le gouvernement fédéral et les diverses provinces, étudiant particulièrement la position de la province de Québec. En ce qui concerne le subside fédéral, il estime qu'un changement devrait être effectué à chaque quart de siècle, en proportion des revenus, des besoins et de l'accroissement de la population. En 1882, 1883 et 1884, les trésoriers d'Ontario et de Québec ont déclaré que, pour donner suite aux intentions des fondateurs de la Confédération, il faudrait que la subvention annuelle de 80 centimes par tête, au lieu d'être limitée par le recensement de 1861, fût calculée tous les dix ans, suivant l'accroissement de la population. S'il en était ainsi, cela nous donnerait une augmentation de revenus de \$429,865. Et il estime que la province a perdu de ce chef, depuis 1861, plus de dix millions de dollars. C'est-à-dire que le gouvernement fédéral s'enrichit en raison directe de l'augmentation de cette population sous forme d'accise et de droits de toute sorte, tandis que la province s'appauvrit en proportion de cette même augmentation.

L'hon. M. Parent a déclaré que le gouvernement approuvait la teneur de la première résolution, relative à l'augmentation du subside fédéral, mais que les deux autres n'étaient pas opportunes dans les circonstances. Depuis deux ans, a ajouté le premier ministre, le gouvernement est en négociation avec le gouvernement fédéral, et il espère réussir à obtenir une augmentation du subside. Les résolutions du député de Chambly devront, dit-il, être modifiées de façon à ne se rapporter qu'au subside et être adoptées par la Chambre, qui doit avoir confiance dans le gouvernement.

L'amendement et le sous-amendement suivants ont alors été adoptés, ainsi que la motion principale telle qu'amendée :

Par M. Jules Allard, député d'Yamaska.

"Que la Chambre, tenant compte de la déclaration du premier ministre, à l'effet que des démarches ont été faites auprès des autorités fédérales, aux fins d'améliorer les relations financières entre le gouvernement du Canada et celui de cette province, a confiance dans le patriotisme et l'engagement du gouvernement pour mener ces négociations à bonne fin.

Par M. Hector Champagne :

"Que, de plus, cette Chambre espère que le gouvernement du Canada prendra en considération les modifications suggérées par celui de cette province et y donnera une solution favorable dans un avenir rapproché."

M. Lane, député de Québec-Est, libéral, a voté avec les conservateurs contre ces deux amendements, déclarant qu'il voyait une tentative de la part du gouvernement d'empêcher la Chambre de se prononcer en soulevant la question de confiance.

Il dit que la résolution du député de Chambly n'est tout simplement que la continuation de l'œuvre commencée en cette province par l'hon. Honoré Mercier. Il l'appuie, parce qu'il entend

suivre et apporter tous les principes libéraux préconisés en cette province par l'hon. M. Mercier. Le député de Québec-Est se déclare partisan du gouvernement actuel, en une certaine mesure seulement. Comme plusieurs autres députés ministériels, il a cru que la résolution Perrault avait été inspirée par le gouvernement. Mais quelle n'a pas été sa surprise de voir deux députés ministériels présenter des amendements à cette résolution ! C'est là un procédé pour empêcher la chambre d'exprimer son opinion, et il proteste contre cela. Il se déclare entièrement en faveur de la motion de M. Perrault, et il estime qu'elle aurait dû être adoptée par le gouvernement. Il proteste contre le gouvernement parce que celui-ci ne veut pas faire connaître la nature des démarches faites auprès des autorités fédérales.

L'Ouest, ses ressources et son avenir

Appel aux Canadiens - Français qui veulent absolument se déplacer

M. Joseph Bernier, député de St-Boniface, à la législature du Manitoba, a adressé au Journal, de Montréal, l'intéressante lettre qui suit :

Monsieur le Rédacteur du Journal, Montréal.

Une excursion organisée par notre actif missionnaire colonisateur, le Rév. Père Blais, quittera Montréal pour le Manitoba, le 26 mars courant. Me serait-il permis de me servir de votre journal pour faire appel à nos compatriotes de la province de Québec et pour dire à tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, s'appâtent à quitter les bords du St-Laurent, de tourner leurs regards vers nos immenses et fertiles prairies du Manitoba.

Où l'on dit bien souvent, mais vous me permettez de le répéter : Nous ne demandons pas le dépeuplement de la province de Québec en faveur du Manitoba; nous connaissons les richesses de la vieille province, nous savons qu'elle peut nourrir tout son monde et davantage, nous savons qu'il lui en coûte de voir un si grand nombre de siens la quitter, nous ne voulons en aucune façon nuire aux œuvres colonisatrices de Québec. Mais en dépit de tout ce que l'on fait pour les garder, il y a de nos nationaux qui s'en vont à l'étranger. C'est uniquement à ceux-ci que nous nous adressons.

Nous leur indiquons un coin de terre où, sans sortir de leur pays, sans priver leur patrie du fruit de leurs travaux et de leurs diverses aptitudes, ils peuvent en même temps satisfaire leur goût du voyage et leur ambition d'améliorer leur sort.

Qu'ils viennent voir nos plaines et en constater par eux-mêmes la fertilité.

Trois millions d'acres en culture ont produit l'automne dernier au Manitoba 85 millions de minots de grains, dont 50 millions de blé; nous avons encore 25 millions d'acres de terrains semblables, non cultivés et non concédés.

Nous avons des chemins de fer qui sillonnent la province en tous sens. Bientôt il n'y aura pas de localités qui n'aient pas leur voie ferrée; avec station, déviateur, etc.

Un mouvement d'émigration extraordinaire se fait en ce moment des Etats-Unis et d'Ontario vers le Manitoba; Winnipeg est au centre du Canada, compte une population de près de 50,000 âmes et possède des institutions commerciales de premier ordre. Le Manitoba est la province de l'avenir; nos compatriotes anglais le comprennent, aussi travaillant-ils avec constance et énergie à s'accaparer des premiers postes.

Un jour viendra, et bientôt, où l'Ouest fera pencher la balance dans la Confédération canadienne.

Ontario veut faire du Manitoba une nouvelle province anglaise. Pourquoi Québec ne rivalise-

rait-elle pas en esprit d'entreprise avec cette province ambitieuse et ne tenterait-elle pas de s'établir elle-même au Manitoba sur un pied assez fort pour en espérer de l'aide en temps opportun.

Nous ne sommes pas pessimistes, nous ne perdons pas confiance dans l'avenir de la race française au Manitoba. Quoiqu'en minorité, nous sommes ici pour y vivre et y rester.

La croix qui a été plantée par nos missionnaires sur les bords de la Rivière Rouge, le drapeau national qui a été arboré par nos hardis explorateurs, ne disparaîtront pas des plaines de l'Ouest.

Nous avons des paroisses canadiennes-françaises florissantes, nous pourrions avec de l'aide contrôler le vote dans neuf comtés sur quarante deux, mais il devient de plus en plus urgent de fortifier cette minorité. Que l'on dirige de notre côté vingt mille Canadiens de plus et nous serons assez forts pour nous faire respecter dans tous nos droits.

En arrivant ici le colon ne se trouvera pas isolé, il rencontrera des concitoyens heureux de le recevoir, il verra des paroisses qui lui rappelleront celles de la province de Québec et ses regards pourront se plonger dans un horizon plein d'avenir pour le cultivateur économe et laborieux.

Le pauvre lui-même peut réussir. S'il est sans capital, il peut facilement s'engager. L'an dernier, durant la saison des travaux, les employés de ferme recevaient \$25,00 ou \$30,00 par mois, avec nourriture et logement. Hors cette saison qui représente au moins la moitié de l'année, les salaires sont naturellement moins élevés, mais quel est l'homme vigoureux qui, ayant gagné de pareils gages, se trouverait en peine pour le reste de l'année?

Avec l'agrandissement de la culture, l'accroissement des affaires, la main-d'œuvre devient de plus en plus nécessaire. Calculez ce que cela représente pour un père de famille et chacun de ses garçons capables de travailler.

En deux ans il peut économiser suffisamment pour s'acheter, avec des terres, une terre et le rouler nécessaire à sa culture.

La valeur du terrain varie avec les endroits. Dans certaines localités on peut avoir du bon terrain pour \$5 à \$15 l'acre, dont 1-5 ou 2 comptant.

Il y a encore des concessions gratuites (Homesteads).

Avec un capital de \$1,200 un homme peut commencer une exploitation agricole qui, dans 5 ans, aura quadruplé de valeur.

Bien que le Manitoba soit un terrain de prairie, il y a du bois et de l'eau en quantité suffisante pour enlever toute inquiétude à ce sujet.

Après les magnificences de la récolte de l'an dernier, il serait oiseux d'appuyer sur la richesse de notre sol et son adaptabilité à produire toutes les céréales, les légumes etc., mais il est une industrie dont on n'a guère parlé jusqu'à présent, c'est celle de l'apiculture. L'essai commencé il y a quelques années à peine en a prouvé la parfaite convenance à notre climat et aux fleurs répandues dans la prairie. Le miel est d'une qualité supérieure. Plusieurs personnes en font maintenant une spécialité.

L'industrie laitière également y a pris un développement remarquable.

Nous avons un marché pour tous les produits.

En somme nous pouvons dire sans exagération que le Manitoba possède tous les avantages qu'un agriculteur puisse désirer.

L'an dernier, nous avons en la plaisir de la visite de six députés de la province de Québec; qu'on relise leur rapport et l'on pourra se convaincre des avantages sérieux que possède notre province.

Citons-en les expressions suivantes.

"...Nous croyons le terrain du Manitoba plus riche pour la culture et l'élevage qu'aucun autre terrain des pays que nous avons

déjà visités..... Le climat est salubre et très favorable à la culture des céréales..... L'eau est abondante..... Le foin naturel se trouve partout en grande quantité dans les prairies..... Le bois de chauffage se trouve en abondance..... Les produits de la ferme se vendent très bien..... Les pâturages sont riches et nombreux..... Des buisseries et des fromageries s'établissent dans toutes les paroisses..... Ce rapport, nous le faisons sincèrement et franchement, n'ayant en vue que le bien de nos compatriotes et l'avancement de notre nationalité."

Certes, au Manitoba, comme ailleurs, il faut du travail, de l'économie, une activité constante et éclairée, mais à ce prix le succès est assuré pour qui le veut.

Le climat est tempéré en été, le froid sain et sec de l'hiver n'empêche personne de vaquer à ses occupations.

Le pays n'est ni sauvage, ni si loin qu'on se l'imagine en certains lieux.

Les journaux et les hommes d'Etat qui travailleront à diriger la colonisation du côté du Manitoba feront une œuvre grande et patriotique.

C'était l'opinion de Sir Geo. E. Cartier, qui s'écriait un jour en plein parlement : "All on board for the West"; ce grand homme d'Etat et ce grand patriote, qui ne cessait jamais de réclamer la première place pour ses compatriotes, indiquait avec une sûreté de coup d'œil extraordinaire à ceux d'entre eux qui voudraient émigrer la route qu'ils devaient prendre.

Après 30 ans, l'on s'aperçoit qu'il avait raison. Il est encore temps de mettre son programme à exécution.

J'ose espérer, Monsieur le Rédacteur, que mes paroles trouveront un écho auprès de vous et avec mes remerciements, je vous prie d'agréer l'expression de mon profond respect.

JOSEPH BERNIER, M. P. P. St-Boniface, Manitoba, Mars 6, 1902.

Conseil de Comté

Mercredi a eu lieu, à Sorel, la session trimestrielle du conseil de comté dont les membres étaient tous présents.

Après les assermentations d'usage et autres affaires de routine, M. Narcisse St-Martin, maire de la paroisse de St-Louis, a été réélu préfet du comté pour un troisième terme; et MM. J. B. Duhamel, maire de la paroisse de St-Roch, et Nazaire Emond, maire de la paroisse de St-Pierre de Sorel, ont été choisis comme délégués de comté.

Un bon nombre de cultivateurs du comté s'étaient rendus à cette réunion, pour exposer leurs demandes concernant certaines améliorations désirables dans les chemins et les cours d'eau municipaux sous le contrôle du conseil de comté. Après les avoir entendus le conseil a ordonné ce que doit pour en arriver à faire droit à leurs justes demandes.

Après avoir disposé des questions qui lui ont été soumises le conseil a consacré la fin de sa séance, c'est-à-dire d'une heure à 4 hrs p. m., à l'examen de ses finances, qui ont été trouvées dans un état de prospérité réelle.

Il y a eu reddition des comptes généraux du secrétaire depuis son entrée en charge, le 14 mars 1900, jusqu'au 12 mars 1902, après quoi le conseil a pris connaissance du rapport des auditeurs de cette corporation.

Ces comptes, confirmés par le rapport de MM. Alfred Guévre-

mont, notaire, et Zotique Paquet, député-shérif, auditeurs, accusent une recette totale et générale de \$11,245.97 et un total de débourssés de \$11,062.77, laissant un excédant de recettes de \$183.20 déposés à la banque d'Hocheville, à Sorel, au crédit de la corporation.

Ces comptes et rapport d'audition font voir en outre que, le 12 mars 1902, les dettes actives s'élevaient à la somme de \$504.67, et les dettes passives à celle de \$204.67, laissant, par conséquent, un surplus d'actif de \$400.00. Instamment de dire que ces comptes et le rapport d'audition ont été acceptés et confirmés en tout par le conseil, qui est enchanté d'avoir pu en 2 ans améliorer à ce point ses finances. En effet, le 14 mars 1900, date de l'entrée en charge du secrétaire actuel, la corporation n'avait aucun actif, et elle devait \$4,500.00; aujourd'hui cette dette est éteinte, et la corporation a un surplus d'actif de \$400.00. Voilà ce qu'on peut appeler une bonne administration!

Pour l'information du public nous publions ci-après les noms des maires et secrétaires de toutes les municipalités du comté, pour l'année 1902 :

Cité de Sorel : MM. C. O. Paradis, maire; J. G. Orléans, secrétaire; Ernest Turcotte, trésorier.

Ville St-Ours : Philias Gaudet, maire; J. A. L. Aubin, secrétaire.

Paroisse St-Ours : Hubert Mongeon, maire; J. A. L. Aubin, secrétaire.

St-Roch : J.-Bte Duhamel, maire; J.-Bte Paquette, secrétaire.

St-Joseph : Paul Pélouquin, maire; Joseph Leclair, secrétaire.

Paroisse Sorel : Nazaire Emond, maire; Zotique Paquet, secrétaire.

St-Anne : Paul Rajotte, maire; Pierre Millette, secrétaire.

St-Victoire : Alcime Marchand, maire; Jos. Roy dit Desjardins, secrétaire.

St-Robert : Jos. P. Paquin, maire; Alfred Lacroix, secrétaire.

St-Aimé : Pierre Bélanger, maire; Antoine Nadeau, secrétaire.

St-Marcel : Onésiphore LeBrun, maire; Joseph Lemieux, secrétaire.

St-Louis : Narcisse St-Martin, maire; Antoine Duhamel, secrétaire.

—CONSEIL DE COMTÉ—  
M. Narcisse St-Martin, préfet; M. J. A. Villiard, avocat, secrétaire-trésorier.

—DÉLÉGUÉS DU COMTÉ—  
MM. Narcisse St-Martin, préfet; J.-Bte Duhamel, maire; Nazaire Emond, maire.

NOUVEL HORAIRE.

DU QUEBEC SOUTHERN & SOUTH SHORE RAILWAY.

Voici le nouvel horaire du Quebec Southern, devenu en vigueur depuis lundi, 3 mars :

TRAINS ALLANT VERS L'EST  
Le train No. 3, qui partait de Montréal à 8.31 heures a. m., quittera St-Lambert à 8.35 heures, des Paroisses du No. 2 du Grand Tronc, laissant la gare Bonaventure à 8 heures a. m.  
Le train No. 1 laissant Montréal à 5.25 heures p. m., quittera St-Lambert à 5.40 heures p. m., à l'arrivée d'un train No. 8 du Grand Tronc, qui laisse la gare Bonaventure à 5.15 p. m.  
Le train No. 5 continuera de laisser St-Lambert à 6.55 p. m., en se rattachant avec le train suburbain du Grand Tronc qui laisse Montréal à 6.30 p. m.

SERVICE DU DIMANCHE  
Les trains Nos 7 et 9 qui, jusqu'ici, laissent Montréal à 9.40 a. m. et 8 heures p. m., respectivement, seront discontinués jusqu'à nouvel ordre.

TRAINS ALLANT VERS L'OUEST  
Le train No. 6 qui partait de Longueuil à 6 heures a. m. continuera le même service, pour arriver à Montréal à 6.35 heures a. m., par le train No 73 du Grand Tronc.  
Le train No. 2, de St-François de la Saque, qui arrivait à Montréal à 5 heures a. m., arrivera désormais à Montréal par le train No. 58 du Grand Tronc, à 5.05 heures a. m.  
Le train No. 8 laissant Longueuil à 7.10 heures a. m. continuera aussi son service, se rattachant à St-Lambert avec le train No. 99 du Grand Tronc, qui arrive à Montréal à 7.50 heures a. m.  
Le train No. 4, qui arrivait à Montréal à 6.05 heures a. m., pour renouer avec le train No. 99 du Grand Tronc, qui arrive à Montréal à 7.50 heures a. m.

**Échos de Sorel et du District**

Le Révérend Frère Antoine, supérieur du collège de St-Aimé, ainsi que M. A. Durocher, N. P., du même endroit, sont en ville.

M. Beaucage, entrepreneur maçon, de St-Alban, comté de Portneuf, est à Sorel, où il est venu au sujet de la construction projetée de la nouvelle église catholique, rue Prince. C'est lui qui a construit le magnifique bureau de poste de Sorel, il y a une quinzaine d'années.

Ne manquez pas d'arrêter chez M. P. C. Lemoine, notre populaire marchand, pour vos achats. Il tient une bière que tout le monde aime, car elle est supérieure à toute autre. Entrez et demandez une douzaine de bière "Dawes", petit cheval vert, et vous en demanderez jamais d'autre.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du "Crédit Foncier", qui paraît ailleurs dans ce journal. Cette Cie, établie depuis une vingtaine d'années dans cette province, a rendu de grands services au permettant à nos fabricants, à nos maisons d'éducation et aux particuliers d'effectuer des emprunts à des conditions avantageuses. Nous recommandons fortement cette Cie à tous ceux qui désirent emprunter à des taux fixes avec ou sans fonds d'amortissement.

Nous avons plaisir à annoncer la nouvelle que notre ami M. le Dr Philippe Ste-Marie a amélioré considérablement l'installation de son bureau de consultation. Le docteur fera désormais une spécialité de la chirurgie et de la gynécologie. Tous ceux qui ont déjà rencontré notre ami à l'œuvre connaissent sa science comme ils ont connu sa probité, et nous n'avons aucun doute que le succès répondra à ses qualités qu'il possède, et couronnera ses entreprises.

M. le Dr Nolin, dentiste, désire informer ses amis qu'il sera à Sorel tous les mercredis, au bureau du Dr Ste-Marie, où il sera heureux de les rencontrer.

14-8-1902-jno.

**FÊTE D'AMIS.**— Charmante réunion hier soir à la maison de penlon de M. Théodore Bonin, à l'occasion du 20ème anniversaire de sa naissance.

Parmi les invités on remarquait : MM. Michaud, W. Brodeur, Albert et Adolphe Sylvestre, Edgar Lavallée, Albert Lizotte, Narcisse Jobert, Ph. Paul, Ard. Chagnon, Nap. St-Martin, N. P.

Nous n'avons que des félicitations à offrir à la maîtresse de pension, Mme Manseau, qui a contribué au succès de la soirée par son amabilité et la généreuse hospitalité qu'on lui connaît.

UN INVITÉ.

La Patrie exprimait comme suit, hier soir, la crainte que M. Pierre Guévremont, autrefois de Sorel, et frère de nos concitoyens MM. Scraphin et J. B. Guévremont, ne fût devenu récemment victime d'un accident :

"M. Pierre Guévremont, assistant-gérant du département français de la compagnie d'assurance "Mutuelle" du Canada, est parti il y a une quinzaine de jours en tournée d'inspection dans le comté de Prescott.

"N'ayant eu aucune nouvelle de lui depuis son départ, ses amis commencent à entretenir des craintes sérieuses sur son sort. Ces plaintes semblent se confirmer davantage par le fait que M. Guévremont, au cours du voyage qu'il a entrepris, avait à faire de longs trajets sur des lacs et des rivières. On est porté à croire qu'il lui est arrivé un accident qui, s'il n'est pas fatal, l'empêche au moins de faire parvenir de ses nouvelles à ses patrons, causant à ces derniers de justes craintes.

"M. Guévremont est un employé modeste, et la compagnie regretterait beaucoup la perte de ses services."

Notre ami M. le Dr Pichette, Chirurgien-Dentiste, de Sorel, tient ses bureaux ouverts tous les jours, au No. 104, rue Augusta. Une visite est respectueusement sollicitée.

Sorel, 28 Fév. 1902.—3m.

Magasin ou bureau avec logement privé à louer, au centre des affaires, en face du carré Royal, possession immédiate.

S'adresser à C. T. DESJARDIN.



**Décès**

À Saint-Ignace de Nominingue, le 10 mars courant, est décédée, après une courte maladie, Mme Marie-Ozésime Lachambre, épouse de M. A. L. Vanasse, ancien marchand à Cowansville.

Mme Vanasse a succombé à une congestion cérébrale. Elle était âgée de 56 ans.

Elle était la sœur de M. Joseph Lachambre, de St-Marcel, ancien préfet du comté de Richelieu, et la belle-sœur de nos concitoyens MM. J.-B. Vanasse, journaliste, et A. P. Vanasse, avocat.

Bonne épouse, mère tendre et dévouée, elle était encore une excellente chrétienne, et son souvenir vivra dans la mémoire de ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier ses belles qualités de cœur et de l'esprit.

Nous offrons aux parents l'expression de nos vives sympathies.

**PAS D'OPIUM**

Il n'y a ni opium, ni autres narcotiques dangereux dans le

**Sirop de Térébenthine**

de Dr. LAVIOLETTE

Contre le Rhume et la Toux.

C'est à peu près le seul sirop qu'on puisse donner aux enfants et aux vieillards avec sûreté. Il est pur.

Deux grandeurs 25c. et 50c.

En vente partout.

**BUREAU A LOUER.**

Ma guifi que bureau chauffé, avec gaz et cabinet de toilette, au-dessus des bureaux du Télégraphe, de l'Express et du Téléphone St-Laurent, dans la nouvelle maison Vanasse située rue George, à côté de la Banque d'Hochelega.

**Cachets du Dr Fred Demers**

CONTRE LE MAL DE TÊTE

Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Envoyez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt : 1187, St-Laurent, Montréal.

Les Médecins reconnaissent la valeur du

**Vin de Quinine**

de

**Campbell.**

C'EST LE TONIQUE IDEAL

Ranime l'appétit. Rend le sommeil.

RESTORE LA SANTE

K CAMPBELL & CIE, MFRC. MONTREAL.

**Toutes saisons**

Dans toutes les saisons une bouteille de BAUME RHUMAL est un trésor inestimable pour la famille.

**LE COLPORTAGE**

Le système du colportage dans les paroisses, le long des grandes routes en campagne et dans les faubourgs de nos grandes villes, est devenu un abus, que nous qualifions de calamité publique, et contre lequel l'on ne peut trop s'élever.

Ceux qui le pratiquent et qui se réclament du privilège de faire ce commerce, à la condition de s'être conformés aux exigences de la loi, ont perdu tout droit à la considération publique, et

dans des cas malheureusement trop fréquents, se sont exposés à la vindicte des honnêtes gens, tout en échappant à la main de la justice.

Des individus de nationalité bizarre et tapageuse, des gens sans morale, agnomés par goût plutôt que par nécessité, hommes et femmes, s'en vont le sac de cuir ou la boîte aux coins de fer sur le dos, se répandant par bandes organisées dans les campagnes, pénétrant dans les foyers, arrêtant les passants sur les grandes routes et débitent ainsi leurs marchandises de quatre sous. Le commerce est dit-on lucratif, nous n'en doutons pas, si nous tenons compte de la tenacité de ces gens et de l'empressement apporté à la sollicitation surtout par les colporteurs enjuponnés.

Outre que ces manoeuvres louches et cette distribution de marchandises de qualité douteuse constituent une concurrence déloyale au commerce régulier et honnête de nos campagnes, elles comportent un germe de démoralisation, qui, aidé de l'attraction malsaine du clinquant et de la naïveté de nos classes laborieuses et saines de nos campagnes, engendrent bientôt le vice et la corruption.

Le temps est donc arrivé de déclarer une guerre sans merci à cette fauaste invasion, et il est du devoir de toutes les municipalités rurales d'établir des règlements rigoureux et efficaces contre la propagation du mal.

Le Journal.

**VIN MORIN "Creso-phates"**

RÉMEDÉ INCOMPARABLE

Enraye la maladie, Restaure la santé, Rend fort et résistant.

**SANTÉ DAMES!**

...DES...  
**APIOLINE**  
CHAPOTEAUT

Ne pas confondre avec Apol. L'Apolline, en petites capsules rondes, soulage les douleurs et régularise les époques, sans danger pour les femmes crochiques.

Un flacon dure trois mois. Prix, \$7.

LYMAN, SOUS & CO., MONTREAL.

**Sans contredit**

Vous ne tousserez plus, si vous prenez du BAUME RHUMAL, le meilleur spécifique dans le monde entier.

**Les Teintures Electriques**

Donnent toujours les meilleurs résultats possibles—couleurs vives et brillantes—solidité parfaite.

**Hotel Riendeau**

En Face De l'Hotel de Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier MONTREAL.

J. ARTHUR TANGUAY PROPRIÉTAIRE.

**MADAME FERD. VERMETTE**

DE ST-NICOLAS

**Guerie de Grande Faiblesse**

Certifie avoir été Guérie par les "Pilules Cardinales" du Dr Ed Morin

St-Nicolas, 1900

Au Dr Ed Morin, Québec.

Reconnaissance éternelle aux "Pilules Cardinales" du Dr Ed Morin, qui m'ont sauvé la vie; rendu la santé et les forces. Depuis longtemps je n'avais presque pas d'appétit ni sommeil, j'étais fatiguée, faible et épuisée, ne pouvais faire mon ouvrage que difficilement. De tous les Toniques que j'avais pris, aucun n'avait pu agir efficacement sur ma santé délabrée.

Je voyais souvent l'annonce des "Pilules Cardinales" du Dr Ed Morin et plus d'une fois j'avais en vain formé la résolution d'en faire l'essai.

Ce haut remède est fort bien connu à St-

**ETES-VOUS SORD? DE BOURDONNEMENTS?**

**SURDITÉ OU D'OREILLE DURE SE GUÉRISSENT MAINTENANT**

LES BOURDONNEMENTS D'OREILLES CESSENT IMMÉDIATEMENT.

THE INTERNATIONAL EARL CLINIC, 593 LA SALLE AVENUE, CHICAGO, ILL. CHICAGO le 14 juillet, 1902. M. L. O. Gariépy.—J'ai souffert depuis une dizaine d'années de surdité complète avec bourdonnements insupportables dans les oreilles. J'étais perdu tout espoir de guérison, quand un ami m'a recommandé votre institution. Je n'en suis plus guéri, mais, après un traitement de quelques semaines l'application de vos toniques, de concert avec vos autres remèdes, j'ai subi une amélioration qui m'a permis de reprendre mon travail. Je suis maintenant complètement guéri. Les bourdonnements ont disparu, et je suis maintenant en mesure de reprendre mon travail. Je vous remercie pour vos bons soins, et les résultats obtenus. Si tout le monde connaissait votre institution, il n'y aurait plus de sourds. J'aurai soin de vous recommander partout. Non à vous. J. BELMONT. 130-132 Market St. EXAMEN ET CURE, GRATIS. VOUS POUVEZ VOUS GUÉRIR CHEZ VOUS. A un prix relativement bas, et il n'est pas nécessaire que vous interrompiez votre occupation habituelle. INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA SURDITÉ, 593 LA SALLE AVENUE, CHICAGO, ILL.

NE MANQUEZ PAS LA VENTE A BON MARCHÉ CHEZ C. O. PARADIS, CETTE SEMAINE

**Venez Examiner LES PLAFONDS ET MURS**

— DE — La Nouvelle batisse du Sorelois

**EN METAL OUVRAGE**

— PAR — The Pedlar Metal Roofing Co

22 Carré Victoria, MONTREAL

**M. L. O. GARIÉPY**

201 Rue Visitation, Montréal Souffrait d'une Maladie de Reins depuis cinq ans

Prend les PILULES MORO et se Guérit

Et, devenu en pleine santé, il se dit bien comme à l'âge de vingt ans.



"Je veux publier dans les journaux le témoignage de ma guérison, car je veux faire connaître aux hommes qui souffrent les merveilleux remèdes qui m'ont guéri et qui les guérira.

"Lorsque je suis allé voir à leurs bureaux de consultation, au No. 1724 rue Sainte-Catherine, les médecins de la CIE MEDICALE MORO, je souffrais depuis cinq ans d'une maladie de reins qui me tourmentait toutes les minutes de la vie. J'étais devenu si faible, que je ne pouvais plus rien faire et que je ne croyais jamais revenir à la santé. Cette maladie de reins affectait aussi ma digestion qui se faisait très mal, et j'éprouvais des troubles au cœur.

"Je dormais mal la nuit, et le matin lorsque je me levais, j'avais la langue chargée et je ressentais un malaise indéfinissable. Tous ces maux et symptômes me faisaient bien souffrir, mais n'étant rien en comparaison des douleurs atroces que j'éprouvais dans la région des reins, j'avais à cet endroit une sensation de froid qui était des plus désagréables et me donnait beaucoup d'impuissance.

"Les différents remèdes que j'employai pour vaincre les douleurs, ne pouvaient m'apporter aucun soulagement, et il n'y a que les PILULES MORO qui m'ont fait du bien. Je suis en bonne santé après avoir suivi leur traitement pendant quelques semaines seulement, et combien je regrette aujourd'hui de n'avoir pas connu plus tôt cette merveilleuse préparation à laquelle je dois la disparition des maux qui m'affaiblissaient. Je n'ai pas de troubles de reins, mes maux sont disparus, je mange bien, je digère bien, je repose bien la nuit, enfin, je suis rasé et bien portant comme à l'âge de vingt ans.

"Je considère qu'un remède aussi bon que le sont les PILULES MORO doit être connu de tout le monde, et je veux que tous les hommes qui doutent viennent me voir, je leur dirai de vive voix le mal que j'ai enduré et le bien que m'ont fait les PILULES MORO auxquelles je dois une éternelle reconnaissance.

"L. O. GARIÉPY, employé civil, 201 rue Visitation, Montréal."

Les PILULES MORO ne sont que pour les hommes, et comme vient de le prouver le témoignage de M. Gariépy, elles guérissent toujours les maux et les faiblesses dont ils sont affectés. Elles donnent appétit, aident à la digestion, raniment les forces, font bien repasser la nuit, guérissent les maladies de reins et les palpitations de cœur. Elles sont un tonique qui ne peut pas être surpassé pour les hommes qui ont abusé de leurs forces soit en usant trop de tabac, ou en faisant un usage immodéré des boissons.

**Les PILULES MORO ne sont que pour les Hommes.**

Les hommes qui voudraient consulter les Médecins de la COMPAGNIE MEDICALE MORO et qui demeurent trop loin de Montréal peuvent le faire par lettre. Ils n'ont qu'à bien dire tout ce qui les impuise et ils recevront sans retard des renseignements aussi longs et aussi complets que si la consultation eût été personnelle. Tous les hommes peuvent écrire, même ceux les plus chagrinés, aucune maison ne saurait les en empêcher, qu'importe leur instruction.

LES PILULES MORO sont à vendre partout. Si toutefois votre marchand ne les tient pas, nous vous les expédierons soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes.

Faites toujours enregistrer vos lettres contenant de l'argent. Adressez comme suit :

**COMPAGNIE MEDICALE MORO,**

724 Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

**Dallaire & Frère**

Plombiers Couvresse, Poseurs d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Cloches Electriques, Appareils à gaz. Nouvel appareil pour Buanderie ainsi qu'appareil pour baignoire. Et ses ouvrages dans ces branches.

SEULS AGENTS A SOREL,

Des Bouilloires et Radiateurs

**OXFORD** Imperial OXFORD

Pour l'eau chaude et le vapeur.

Vous serez certain d'obtenir un confort idéal et une splendide valeur. Ils répondent facilement à toutes les exigences—consument le moins de combustible—donnent la plus grande quantité de chaleur—et sont surtout faciles à diriger et à régler.

No. 96, RUE DU ROI, PRES DU CARRÉ.

Sorel, P. Q.

**La défaite de Methuen**

Le vaincu de Magersfontein est entre les mains des Boers.

Methuen, surpris et blessé, est aujourd'hui prisonnier de Delarey, et plus de trois cents hommes des 1200 qu'il commandait sont tombés ou ont été forcés de capituler dans l'engagement de Wynburg à Lichtenburg.

C'est un rude coup porté à l'Angleterre; eucouragement à la persévérance. Tel est bien le sentiment britannique et ses inter-prètes ne le cachent pas dans les journaux.

Methuen était depuis longtemps marqué du signe fatal. C'est lui qui conduisit sous les balles meurtrières la phalange écossaise dont le sang rougit un jour, les rives de la Modder. Sa défaite fut considérée comme une calamité et la Grande-Bretagne ne crut rien de plus urgent que d'envoyer lord Roberts prendre le commandement général des troupes. C'est alors que Kimberley fut délivrée en janvier 1900, mais plusieurs combats furent livrés ensuite sans beaucoup de succès, savoir à Belmont, à Graspan, à sept ou huit autres endroits jusqu'à ce qu'enfin le noble lord vint tomber sous l'assaut intrépide et inattendu de Delarey dans l'attaque de vendredi dernier.

Lord Kitchener, instruit de ce désastre, a semblé hésiter avant d'en faire parvenir la nouvelle aux autorités de Londres. Il y a mis des reticences qui font croire à un écrasement plus humiliant encore. Enfin tout indique que les Boers sont aussi terribles qu'aux premiers de la guerre et que les Anglais entêtés ne sont pas à bout de leurs échecs.

Les dépêches ont beau dire que les troupes britanniques marchent de succès en succès, s'emparent des territoires désertés, d'entrepôts considérables de l'ennemi, nivellent de leur main dévastatrice les campagnes, les villages et les villes, immolent d'immenses troupeaux de bestiaux, font prisonniers la plupart des rebelles qu'elles rencontrent sur leur passage, les forces boers sont toujours alertes, plus fermes que jamais et chaque héros qui tombe de ses rangs est aussitôt remplacé par un brave.

La guerre ne fait que commencer, loin de finir, et l'Angleterre peut s'attendre à d'autres déboires si elle persiste dans sa haine et sa démenée sanguinaire.

**LES MOTS EN IE**

Il est toujours intéressant de savoir le nom exacte de la maladie ou des maladies qui frappent notre tempérament.

Ce fut la consolation du Malade imaginaire et nous sommes enchantés de savoir que nos maux viennent du grec. Double raison pour vouloir le supprimer.

Madame, avez-vous de grandes mains? Ne vous en alarmez pas; c'est de la "macrochirie". De grands pieds? C'est de la "macro-podie". Des lèvres trop grosses? C'est de la "macrocheille". La bouche trop large? C'est de la "macrostomie". Votre gorge n'est pas aussi abondante que vous l'auriez désiré? "Amazie", hélas! Par un effet contraire, vous avez peine à trouver des sièges assez vastes pour vous y asseoir? "Steatopigie", qu'il ne faut pas confondre avec la "callipygie", car qui dit beauté ne dit pas excès.

Avez-vous une disposition fâcheuse pour la bourse de votre mari, à faire, dans les grands magasins des achats inutiles? C'est de la "poniomanie". A emporter des coupons de dentelle sans les payer? Cela devient de la "kleptomana", terme aujourd'hui très courant parce que le mal est fort répandu.

**LES PILULES DE LONGUE VIE**

EMERVEILLENT LE MONDE ENTIER.

Les guérisons obtenues par ce remède augmentent tous les jours.

"J'ETAIS SI EPUISÉE QUE JE NE POUVAIS RIEN FAIRE, DIT Melle SAVARD, LE DESEPOIR S'EMPARAIT DE MOI.—LES PILULES DE LONGUE VIE M'ONT SAUVÉES!"

"Je conserve l'adresse des Pilules de Longue Vie comme un trésor, dit M. Jos. Boutin.—Je trouve ce remède sans égal."

Une bonne santé est sans contredit une des plus grandes bénédictions humaines et il est constaté que dans une famille où le père, la mère et les enfants jouissent du bienfait de la santé, on est certain de trouver à ce foyer le BONHEUR et la RICHESSE.

Les PILULES DE LONGUE VIE sont le remède béni des familles et leur usage est universel. Les mères prévenantes en ont toujours dans leurs maisons au cas où la maladie apparaîtrait, et ont-elles des êtres chers qui souffrent, elles ont de suite recours à ce remède efficace.

"Je ne connais pas de médicament plus précieux que les Pilules de Longue Vie, et je me fais un devoir de vous en envoyer mon certificat en même temps que mon portrait, déclarant le grand effet que sur ma santé. Je souffrais de faiblesse et par moment les palpitations de cœur étaient si fortes que je croyais mourir. J'étais dérangée de me voir et j'eus — 22 ans à peine — et dans un si triste état de santé, j'étais si épuisée que je ne pouvais rien faire, et ne pouvais ni manger ni dormir; il n'y avait de repos pour moi ni jour ni nuit.

"Une annonce sur les journaux qu'une jeune fille avait recouvré la santé par les Pilules de Longue Vie, m'encouragea à essayer ce remède. A peine en avais-je pris quelques doses que le mal commença à disparaître et les palpitations de cœur furent moins fréquentes. Afin de guérir ma maladie, j'écrivis aux Médecins Spécialistes, qui me recommandèrent de continuer le traitement à partir de ce moment. Aujourd'hui je suis guérie et je suis heureuse de partager mon expérience et de vous recommander les Pilules de Longue Vie. Mlle ALBERTINE SAVARD, St-Ambroise, Jeanne Lorette, Qué."



"Pendant neuf ans j'ai souffert sans relâche de la dyspepsie. J'étais l'homme le plus malheureux du monde. Les douleurs que j'endurais étaient des tortures et même parfois, je croyais en mourir. La dernière chose que je me rappelle, j'étais certain que de suite j'allais mourir. Je n'aurais pu supporter plus dans l'état où je me trouvais, qui me fatiguait beaucoup. J'avais mal à la tête, douleurs dans le dos et points dans les côtes.

"Des amis ayant pitié de moi, me suggérèrent de faire l'essai des Pilules de Longue Vie. J'écrivis pour une boîte échantillon (gratuite) et au même temps je demandai des conseils aux Médecins Spécialistes. Ils m'écrivirent en m'encourageant et me disant ce que je devais manger et quel traitement suivre. Je pris les Pilules régulièrement et je me sentis tellement bien au bout d'une semaine, que j'en fis venir quatre et maintenant je désire de trouver quelqu'un ayant souffert de dyspepsie, qui me recommande ces pilules. Je conserve l'adresse des Pilules de Longue Vie comme un trésor, et toujours elles seront prêtes et toujours efficaces." — JOSEPH BOUTIN, médecin, St-Ambroise, Co. Dorchester, Qué.

Les PILULES DE LONGUE VIE sont le meilleur remède pour la sécurité que ses effets comportent et pour l'usage que peuvent en faire LES PERSONNES DES DEUX SEXES, quelque soit leur âge et à toute époque de l'année. Elles ne contiennent absolument rien pouvant nuire à la santé la plus délicate et peuvent être prises sans danger en toute circonstance.

Nos médecins spécialistes peuvent être consultés tous les jours, au No 367 rue St Denis, de 1 à 3 hrs et de 6 à 8 1/2 p.m. Les personnes qui demeurent trop loin auront les mêmes conseils en leur écrivant. CONSULTATIONS GRATUITES.

Sur réception du prix, nous envoyons franco les PILULES DE LONGUE VIE dans toutes les parties du monde — 50c la boîte, \$2.50 pour 6 boîtes.

Adressez : **CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 958 RUE ST DENIS, MONTREAL.**

**BEAUTÉ LA FORCE LA SANTÉ**

**Gratis**

PROLONGATION DE LA VIE

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 958 RUE SAINT-DENIS.

Messieurs—Chaque boîte de 2 cents. Veuillez m'expédier une boîte échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE (Bonne!).

Nom.....

Adresse.....

**Avis aux CULTIVATEURS**

Le Crédit-Foncier, après vingt ans d'existence, a donné la preuve des avantages du système d'amortissement qu'il a introduit dans les campagnes en 1881. Un grand nombre de cultivateurs qui ont adopté ce système, il y a vingt-ans, se trouvent aujourd'hui quittes de leur dette.

Le fonds d'amortissement est des plus favorables à l'emprunteur, qui est forcé d'ajouter à son intérêt tous les ans une légère annuité qui éteint peu à peu le capital emprunté. Il est bien vrai que le prêt ordinaire ne serait pas plus onéreux, si l'emprunteur mettait de côté tous les ans une somme égale à l'amortissement, et s'il était sûr de le faire valoir lui-même sans interruption de manière à lui rapporter son capital à l'échéance; mais qui s'avise de mettre de côté tous les ans de si petites sommes pour reconstituer le capital; les dépôts dans les banques rapportent fort peu, et quels dépôts sont aussi sûrs que ceux qui vont éteindre une dette?

Le Crédit-Foncier offre tous les avantages qui découlent de l'amortissement. Inévitablement la dette se paie, et à l'expiration d'un certain nombre d'années, l'emprunteur se trouve libéré. L'exemple suivant démontre l'avantage du système d'amortissement dans les prêts du Crédit-Foncier.

Deux emprunteurs contractent chacun un emprunt, disons de \$1,000. L'un emprunte d'un particulier ou d'une société de prêt quelconque à un intérêt de 6 pour cent.

L'autre emprunte au Crédit-Foncier pour 20 ans et à payer \$87.20 par année.

Quelle sera, au bout de 20 ans, la position respective de ces deux emprunteurs.

Le premier aura payé l'intérêt sur les \$1000.00 pendant 20 ans, soit..... \$1200.00 et au bout de 20 ans il devra encore le capital... 1000.00

soit à payer en tout..... 2200.00

Le second, celui qui aura emprunté au Crédit-Foncier, aura payé, comme il est dit plus haut, \$87.20 pendant 20 ans, soit..... \$1744.00

De sorte que, il se trouvera avoir payé de moins que son voisin..... \$ 456.00

Pour tous renseignements, formules d'application, etc., etc, s'adresser au **CREDIT-FONCIER, 30, rue St-Jacques, MONTREAL.**

**Sirop du Dr Fred Demers POUR LES ENFANTS**

Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt: 1167, rue St-Laurent, Montréal.

**SANTAL MIDY**

Inoffensif, d'une pureté absolue, agit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiaux et les injections.

**LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "NOUVELLE STAR"**

La plus rapide et la plus améliorée sur le marché

Garantie pour 5 ans contre le cassage.

**La Star Iron Coy, (Ltd)**  
503 RUE CRAIG, MONTREAL. L. MONGENAI, Gérant

**PAROLES Louangeuses**

— ES —

**CANTATRICES de GRAND OPERA**

EMMA EAMES, la grande cantatrice dans "Tannhauser," écrit: — "J'ai trouvé le VIN MARIANI un tonique des plus délicieux et des plus efficaces, d'une valeur inestimable pour les cantatrices." — Emma Eames.

EMMA CALVES, la merveilleuse cantatrice dans "Carmen," écrit: — "Je suis le conseil pour la guérison de mon rhume. J'ai pris des gros chauds fait avec votre délicieux vin, et ils me mirent en état de chanter Carmen hier soir." — Emma Calves.

MARCELLA SEMBRICH, la fameuse cantatrice dans "Faust," écrit: — "Des éloges additionnels du VIN MARIANI sont presque inutiles, il est si bien connu, mais c'est toujours un plaisir de s'unir au sentiment de gratitude universelle et d'ajouter un nouveau de la supériorité de ce merveilleux tonique." — MARCELLA SEMBRICH.

**VIN MARIANI**

Le Tonique Français Idéal pour le corps, les nerfs et le cerveau. A l'effet remarquable de renforcer la voix et de maintenir son ton. Fortifie le système, enrichit le sang, affermit les nerfs, rends forts, sains et vigoureux, les faibles, fait disparaître la cause du mal de tête, stimule l'appétit et produit un sommeil reposant. Son effet est immédiat et durable.

**Lawrence A. Wilson & Cie, AGENTS CANADIEN MONTREAL,**

**ATELIER TYPOGRAPHIQUE**

DU JOURNAL "LE SORELOIS".

Nous nous chargeons des Impressions suivantes :

- Matériel complet et des plus perfectionnés.
- Travaux de toutes sortes exécutés rapidement et avec un soin particulier.
- Nos caractères sont très jolis, nous pouvons faire de beaux ouvrages.
- Commandes remplies sous le plus court délai.
- PRIX POPULAIRES

**SPECIALITE LETTRES FUNERAIRES**

**SUR NOUVEAU PAPIER.**

**LE "SORELOIS,"**

84 RUE AUGUSTA,

**SOREL**  
Téléphone St-Laurent. Bell.